

10 mars 2024 : les communes genevoises aux couleurs du Tibet

Ce dimanche 10 mars, 24 communes sur les 45 que compte le canton de Genève ont décidé d'arborer le drapeau du Tibet, interdit dans son pays occupé par la Chine depuis 1950.

Voici exactement 65 ans le peuple de Lhassa se soulevait, exaspéré devant le non respect par l'occupant chinois de ses propres engagements (l'Accord en 17 points pourtant dicté par la Chine <https://blogs.letemps.ch/rene-longet/2023/02/15/tibet-de-la-commemoration-de-la-declaration-dindependance-au-reveil-de-lonu/>).

La répression brutale de ce soulèvement entraîna le départ du Dalai Lama en Inde, suivi par en tout plus de 100'000 de ses compatriotes. Elle annonçait aussi ce qui allait suivre en Chine. Non seulement la folie de la révolution culturelle. Mais aussi la répression, trente ans plus tard, dans le sang de la révolte des étudiants de Pékin, marquant la fin brutale d'une relative ouverture.

Le non respect de la parole donnée annonçait le non-respect du statut accordé à Hong Kong lors du départ de la Grande Bretagne sous le terme un pays deux systèmes. Aujourd'hui avec une nouvelle loi encore plus stricte sur la sécurité Hong Kong est totalement aligné sur la Chine.

De la répression politique au génocide culturel

Pour le Tibet comme pour les autres peuples dits minoritaires sous régime chinois, mais majoritaires sur leurs territoires, du moins avant la domination chinoise, c'est la double peine. La dictature qui est le sort de toute population vivant sous le régime chinois. La volonté d'assimilation forcée qui est le sort, en plus, infligé aux peuples non chinois. Le sort du Tibet est emblématique de la gouvernance chinoise, il est emblématique de la manière dont la Chine entend imposer sa gouvernance au monde, il est emblématique du sort de tous les peuples opprimés de par le monde.

Le Tibet subit la destruction à large échelle des biens culturels, éléments du patrimoine culturel de l'humanité, l'étouffement progressif des pratiques religieuses, la marginalisation voire la criminalisation de sa langue ,l'enlèvement de centaines de milliers d'enfants à leurs parents pour en faire de petits Chinois, un véritable génocide culturel.

Des liens forts entre la Suisse et le Tibet

L'amitié entre nos deux peuples, le peuple tibétain et le peuple suisse, est née elle aussi du soulèvement de Lhassa, puisqu'en 1960 le gouvernement suisse a accepté d'accueillir en 1960 mille réfugiés tibétains venant de l'Inde. Ce dix mars sur la place des Nations, plusieurs dizaines de Tibétaines et de Tibétains manifestaient pour la liberté au Tibet, et donc pour la liberté de nous toutes et tous.

Ce dix mars est arrivé sur la place des Nations un marcheur tibétain, Tsering Wangdu, qui a parcouru à pied le parcours depuis Berne jusqu'à Genève, pour attirer l'attention sur le sort fait au Tibet.

En arborant le drapeau tibétain, les communes genevoises, mais aussi beaucoup de particulier rappellent ce drame qui se déroule silencieusement sur le Toit du Monde.

La SAST se réjouit de cet élan de solidarité et remercie les communes genevoises de leur engagement.

Pour toute information:

Jacques Arnal, 079/436 65 31
Responsable de l'action drapeau du groupe genevois de la SAST

Annexe: tableau des communes engagées pour le Tibet